CONSTITUTION DU DOSSIER PROFESSIONNEL

Pour les candidats recevables à l'épreuve orale, merci de nous envoyer votre dossier professionnel relié avant le **20 avril 2026 en trois exemplaires**, cachet de la poste faisant foi + **un exemplaire au format PDF nommé ainsi : NOM_Prénom_dossier_professionnel** à envoyer à : secretariat.pph@chu-lille.fr

Il doit être constitué comme suit :

- ❑ Les 2 lettres manuscrites reprenant votre demande d'inscription ainsi que vos aptitudes et capacités à suivre la formation (lettres fournies lors de votre inscription en ligne via le formulaire)
- ❑ Un Curriculum Vitae détaillé (fournis également lors de l'inscription)
- ❑ Un récapitulatif détaillé de toutes les activités réalisées à partir de la formation BP ou du DEUST, ce récapitulatif reprendra votre rôle dans les activités, vos apports, vos points forts, vos axes d'amélioration… (2 pages)
- ❑ Votre projet professionnel au sortir de la formation (1/2 page)
- ❑ L'(es) appréciation(s) de votre(vos) employeur(s) sur votre façon de servir